Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 73 (1934)

Heft: 46

Artikel: Nos patois au gramophone

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-226085

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration : Pache-Varidel & Bron Lausanne

ABONNEMENT:

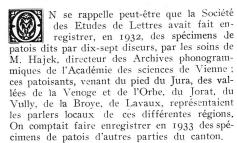
Suisse, un an 6 fr. Compte de chèques II. 1160

ANNONCES:

Administration du Conteur

Pré-du-Marché, Lausanne

NOS PATOIS AU GRAMOPHONE



M. Hajek avait emporté à Vienne les cires faites à Lausanne pour y être reproduites et, à Noël, les Etudes de Lettres devaient recevoir deux exemplaires de chaque enregistrement. Ce n'est que dans la seconde quinzaine de février que leur parvint une collection de disques de misérable apparence, ne comportant qu'un exemplaire de chaque enregistrement. Les enregistrements étaient reproduits sur les deux faces de chaque disque dans le plus beau désordre, écrit M. Georges Bonnard, dans le Bulletin de la société. Ces disques ne donnèrent qu'une reproduction informe et inutilisable des morceaux enregistrés en septembre 1932, quand ils se laissèrent jouer; plusieurs d'entre eux arrêtaient tout simplement l'aiguille dans le creux des vallonnements qui les sillonnaient en tous sens. Un spécialiste expliqua qu'ils avaient été faits avec la plus pauvre des matières, un carton mince recouvert d'une pellicule de laque. A ces méchants morceaux de carton gondolé se réduisait tout le long et difficile travail de 1932...

Des plaintes sans résultat furent adressées aux Archives de la parole de l'Univeristé de Zurich et à la commission du glossaire des patois de la Suisse romande, qui avaient traité directement avec MM. Hajek; on ne put obtenir de Vienne ni l'envoi des matrices pour que l'on fasse faire de meilleures copies, ni de nouvelles reproductions sur une autre matière, ni même les seconds exemplaires promis aux diseurs.

La commission du Glossaire proposa alors aux Etudes de Lettres de continuer les enregistrements avec un appareil suisse et un opérateur bâlois. Car il n'était pas question de renoncer à l'entreprise, qui avait suscité un grand intérêt dans les milieux les plus divers. Des essais furent faits au palais de justice de Montbenon, le 26 mai 1933, et ne donnèrent pas satisfaction.

Peu après, M. et Mme Schwind installaient, à la rue Haldimand, un studio pour enregistrements privés prêt à enregistrer les archives des patois vaudois; la commission du Glossaire, le Département de l'Instruction publique, la Société académique vaudoise promirent de renouveler leurs subsides. Les essais furent faits en mars avec deux des diseurs et furent concluants; les disques obtenus et facilement obtenus le furent en un nombre indéfini d'exemplaires. La maison Schwind fut donc chargée de tous les enregistrements; elle a refait, dès septembre 1933, tous les enregistrements de 1932. Ensuite seront reprises les recherches de patoisants d'autres régions du canton. Le travail sera long encore et, pour réussir, doit être mené avec lenteur, soin et minutie. La commission s'est adjoint le concours de M. Jules Cordey, ancien inspecteur scolaire, le « Marc à Louis » du Conteur Vaudois, qui rendra les plus précieux services.

Apologue. -- Un humoriste notoire contait, l'autre

jour, cette petite fable.

Deux jeunes puces se fiancent. La puce mâle mur-

mure:

— Si nous gagnions le million, à la Loterie natio-

Et la tremblante fiancée, d'une voix pleine de con-pitise, de répondre :

- Oh! chéri, un gros chien, n'est-ce pas ?



DOU DJUVIAO DE CARTE



'E tot parât on galé affére de djuvî âi carte avoué quauque z'ami que s'accordant bin, que sè niézant pas et que reproûdzant pas l'on l'autro lè carte que

-- Tè faliiâi pas copâ. L'è mé que tegné! Vouâite-vâi mon coo! Se n'accoût pas on dhî!

Adan ton bour? Te lo garde po ramassâ lè patte!

- Et ton piquie, gros matafan!

Et dinse tota onna veilhâ. On è dza prâo mau conteint de pèdre sein ître remaufâ, qu'ein dite-vo?

Mâ, cein que pâo vo bourlâ mé que tot lo resto, l'è quand dâi vesin, que sant pas dâo djû, l'ant adî la leinga âo mor po vo dere du derrâ :

– Ora, tieu, lo râi... Na, la dama... T'arâi pas faliu copâ...

Et patati, et patata! Dinse clliâo raison vo betant la tîta à l'einvè et à betetiu quemet lè tavan quand l'ant la betselhie âo derrâ.

L'è à leu que foudrâi dere :

Cllioû ton mor, bourrisco, lè tserdon vô-

Aobin lâo fére quemet Djan et Marc l'ant fé l'autr'hî à Fi-de-serpa et à Breinna-mor, et que vo vu racontâ.

Djan et Marc djuvivant dan quemet doû z'ami dâivant fére. Sein on mot pllie fè l'on que l'autro, sein sè mourgâ. Quand vaitcé que l'arreve Breinna-mor et Fi-de-serpa, que sè sant betâ derrâi leu. Et pu lè conset, lè raison, lè « Djuve stasse!... Na, staziquie!... N'âobllie pas lo cheteuque... Et tè trâi carte.»

Onna vouarba de teimps aprî, Djan que s'ètâi baillî lo mot avoué Marc, fâ dinse à Fi-deserpa qu'ètâi derrâi li:

Tin mè vâi onna seconda mon djû. Mè faut allâ quauque pâ.

Et Fi-de-serpa et Marc l'ant djuvâ on momenet. Et pu, vaitcé que Marc fâ à Breinnamor:

Djuve por mé cinq menute, revîgno tot lo drâi!

Adan Fi-de-serpa et Breinna-mor l'ant djuvî et redjuvî, baillî et rebaillî, cheteuquâ, et dâi trâi carte, et dâi ceint, à gagnî ti lè doû!

Mâ, tot parâi, Djan et Marc mettant rîdo de teimps à reveni. La cotse l'ètâi finya que n'a-

vant pas baillî on signo de vya. La veilhâ sè passâve et lè doû coo coumeincivant à trovâ lo teimps grand.

Adan, Breinna-mor fâ dinse à la serveinta à

la carbatiére:

Quand Djan et Marc revindrant, vo lâo derâ qu'on n'a pas mé pu atteindre.

Lâo deri tot tsaud. Lâi vé.

Ouemet? Io san-te?

Sant âo pâilo derrâ que djuvant âi carte. Marc à Louis.

UN DROLE DE PROFESSEUR



JUAND je me fus présenté devant l'éminent professeur qui devait m'apprendre la conduite d'une auto, il me dévisagea d'un air plein de compassion et il me demanda:

Alors, vous êtes décidé à faire de l'auto?

Oui, ce doit être si amusant.

- Pourtant, vous êtes jeune encore?

Je ne compris pas pourquoi il me faisait cette réflexion, il ajouta :

— Un chagrin d'amour, peut--être?

- S'il vous plaît?

- Vous avez un chagrin d'amour?

- Je me fiche pas mal de l'amour, je suis moderne, monsieur le professeur, je marche avec mon temps, je ne m'occupe que d'affaires, de combinaisons, d'argent, de profits.

— Et vous n'avez pas réussi? Bah! il ne faut pas vous décourager, vous avez l'avenir

devant vous, vous vous rattraperez.

Je ne comprenais rien aux réflexions de ce singulier professeur.

Mes affaires marchent parfaitement, lui dis-je et je suis content, j'ai fait fortune en six ans.

Vous faites de la neurasthénie alors? mais on s'en guérit, que diable! cherchez la société des gens gais, lisez des livres optimistes, allez au soleil, au grand air, ne songez pas à vos feuilles d'impôts.

— Je ne suis pas neurasthénique, m'écriai-je. Vous n'êtes pas dégoûté de la vie pour

une raison ou pour une autre, vous n'avez pas soupé de l'existence?

Au contraire.

— Ah! ça, je ne vous comprends pas; si vous n'avez pas à vous plaindre, si vous trouvez que la vie a encore du bon malgré tout ce que fait la politique pour vous l'empoisonner, pourquoi diable voulez-vous faire de l'auto?

Pour rigoler, tout simplement.

— Ah! c'est pour rigoler? Eh bien! Permettez-moi de vous déclarer que vous avez une drôle de façon de rigoler! Vous êtes libre après tout et je ne devrai pas vous dégoûter d'un métier qui me fait vivre. Ce que je vous en dis, vous savez, c'est par intérêt pour vous. Je vous trouvais sympathique, vous êtes jeune... C'est dommage... Enfin !... mon métier consiste à apprendre à conduire, je vous apprendrai donc, comme je vous aurais appris à faire un nœud coulant avec une corde, à allumer un boisseau de charbon ou à faire un plongeon dans l'eau perfide si telle était la mission que j'eusse reçue du ciel. Je vous apprendrai à conduire puisque vous l'exigez.

Il me dévisagea avec une visible pitié et il